

contenu du message

de [redacted]
à enqueteublique.vendee3@orange.fr
date 19/10/18 00:28
objet Enquête publique Parc éolien des Mazières
pièce(s) jointe(s) 1 fichier(s) parc éolien...zip (5.68 Mo)

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je suis vendéen. J'habite à Xanton-Chassenon (85240). C'est en connaissance de cause que je m'adresse à vous.
En effet, depuis 2 mois, je suis entouré par 11 nouvelles éoliennes qui se dressent sur nos coteaux environnants: altitude en bout de paille: 200m, distance de mon habitation 1000m : au sud et à l'est.
2 autres éoliennes y sont prévues, mais sont actuellement retardées par un recours administratif. cela portera le nombre à 13, qui s'ajoutent à celles déjà existantes et visibles de xanton (Benet, Ardin-Coulonges sur l'Autise, auzay...).

Afin de faciliter la vérification de mes propos, ces 13 éoliennes qui mitent incontestablement notre village appartiennent au même promoteur: la holding IEL et se "saucissonnent" ainsi:

- IEL 28: 8 éoliennes sur la commune de Nieul sur l'Autise: distance de ma maison:1000m.
- IEL 29: 3 éoliennes sur Xanton. distance de ma maison:1000m
- IEL 26: 2 éoliennes sur Xanton. distance de ma maison:1000m

Comme si notre contribution n'était pas suffisante, un nouveau dossier sera déposé dans les jours qui viennent à la préfecture, par la société ENGIE GREEN pour 5 autres éoliennes, distance de ma maison:1000m au Nord.

Très sincèrement Monsieur le Commissaire nous sommes véritablement traumatisés par le spectacle que nous subissons de jour comme de nuit.

Les études d'impact sont très loin de prendre la réalité en compte, nous en avons un bel exemple concret à Xanton(et ce n'est pas fini...)

C'est pourquoi je considère que le projet de Parc éolien des Marzières est un non sens ,car il entrainera pour des générations la dégénérescence de notre patrimoine culturel .

Vous trouverez en PJ, mon plaidoyer en faveur de la protection de quatre Monuments Historiques qui font partie de notre richesse culturelle et vous demande de faire état de mon témoignage dans vos rapports à Monsieur le Préfet de la Vendée.

Je vous demande d'accuser bonne réception de ce mail ainsi que la pièce jointe comportant un plaidoyer et une photo simulant l'impact du parc sur les jardins du Logis de Chaligny.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mon profond respect.

Didier FAUGER